

Goudron et plumes pour les harceleurs

CANADA Dénonciations tous azimuts

MONTRÉAL

DE NOTRE CORRESPONDANT

Harcèlement, attouchements, voyeurisme, agression. Tolérance zéro (...). Non à la culture du viol, brisons le silence. »

Voici le libellé de dizaines d'affichettes collées sur la porte de trois professeurs de l'Université du Québec à Montréal (Uqam). S'il est difficile de savoir de quoi ces enseignants sont accusés, ils sont jugés en place publique par des étudiantes à l'identité tout aussi vague.

L'université n'est pas la seule touchée. C'est tout le pays qui est traversé par une vague de dénonciations. L'histoire a commencé en octobre à Toronto, quand Jian Ghomeshi, 47 ans, animateur vedette de la CBC (Canadian Broadcasting Corporation) livre sur sa page Facebook : « *J'ai été licencié de la CBC en raison du risque que ma vie sexuelle privée soit rendue publique. Tout cela à la suite d'une campagne de fausses allégations menées par une ex-petite amie abandonnée et par une rédactrice pigiste.* »

Depuis, neuf ex-femmes ou collègues accusent Ghomeshi de harcèlement ou violences sexuelles. L'homme a été lynché en place publique. Et l'affaire a fait contagion.

Deux députées néodémocrates ont dit être les victimes de harcèlement sexuel de la part de deux collègues libéraux. Sans la moindre enquête, le chef de l'opposition, Justin Trudeau, a nommé et suspendu les intéressés. Les deux députées, elles, sont restées anonymes et la nature des actes est inconnue. En attendant, ces allégations ont délié les langues chez d'ex-stagiaires et des attachées parlementaires. Une ex-ministre libérale, Sheila Copps, a dit avoir été violée et harcelée au Parlement.

Les réseaux sociaux ont embrayé. A l'instar de ce qui se passe à l'Uqam, des groupes féministes y publient le nom et parfois la photo de profs ou d'étudiants soupçonnés de harcèlement sexuel. Le 14 novembre, des enseignantes organisaient à l'Uqam un colloque sur les rapports de pouvoir entre étudiantes et profs. Une chauffeuse de salle a dénoncé « l'enseignement lubrique » et assuré que des chargés de cours organisent des « concours » pour savoir qui touchera le plus de poitrines d'étudiantes.

Chasse à l'homme

« *Près de la moitié des étudiantes au secondaire, en Ontario, ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel* », assure un rapport sur les droits des femmes, publié ce mois-ci par le Centre canadien de politiques alternatives. Problème : « *La définition du harcèlement sexuel est difficile*, confie cet avocat de Montréal. *Ce qui est du harcèlement ici ne le sera pas en Europe. Il reste toutefois sous-évalué car la police ne prend pas les plaintes au sérieux et les procédures sont lourdes. J'ai beaucoup de dossiers de harcèlement en attente sur mon bureau.* »

Dénoncer les dérives du moment est risqué. Le chroniqueur vedette du journal *La Presse*, Pierre Foglia, s'y est risqué en dénonçant la violation de la présomption d'innocence et la « chasse à l'homme ». Il a été crucifié sur les réseaux sociaux.

Le ministre de la Justice du Canada, Peter McKay, a jugé, lui, que tout ce grand déballage était salutaire. « *S'il y a une chose positive qui ressort de ces révélations (...) c'est que je crois qu'une discussion pleine de maturité a lieu en ce moment au pays.* » ■

LUDOVIC HIRTZMANN